

# La Mairie vous informe...



Maison  
de services  
au public

📍 3, Rue de la Vierge - ☎ 03 84 20 40 84 - 📠 03 84 63 86 80 - N° 059-10/2018 -  
courriel : [mairieduhautduthem@wanadoo.fr](mailto:mairieduhautduthem@wanadoo.fr) - site Internet : <http://hautduthem.cckvo.org>  
Heures d'ouverture des bureaux : du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30



## Le Fleurissement,

La  
Fête,  
Le vide-  
grenier  
...  
sous la  
grosse



**chaleur en cette année 2018 ! ...**





# Fleurissement



**Eh oui, déjà l'Automne !  
Quoique ! on se croirait encore  
en été !!!**

Le jury chargé de départager les **27 communes** de la Route des Villages Fleuris nous a classé en **3° position !!!** La remise des prix s'est déroulée à **GI-ROMAGNY** le samedi **13 Octobre**.

Le jury communal composé de 6 membres (3 du conseil municipal et 3 du Foyer Rural) a effectué sa tournée et son classement **mercredi 1er Aout !** Toujours de belles maisons bien fleuries ! Pas facile de vous départager. Bravo à vous.

Au niveau du **Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris** : celui-ci est passé le **lundi 06 juillet**. Nous avons été classés **10° sur 11**. Nous avons été récompensé d'un bel "hôtel à insectes" que nous mettrons en valeur sur la commune. Continuons nos efforts pour 2019.

Félicitations aux futurs lauréats mais également à toutes celles et ceux qui embellissent notre environnement et principalement notre commune.

Les résultats seront communiqués lors des traditionnels **vœux du maire**.



## DÉCORATIONS DE NOËL :

Nous allons nous y atteler. Eh oui dans 2 mois nous y sommes ! D'ores et déjà, je vous invite à participer à ces festivités pour le plus grand plaisir de tous !

Ci-contre, une petite idée de décorations pour vos fenêtres !

Au nom de la commission, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

**JMG**

**PS :** pour info les travaux prévus pour le skate-park et pumptack doivent commencer la **première semaine des vacances scolaires**.





## Jeunes, pensez aux cartes :

*Les premières Cartes Jeunes (20), qui connaissent un beau succès, sont déjà distribuées gratuitement. Une nouvelle commande a été faite. Dès réception, les jeunes de la commune (en résidence principale) de moins de 30 ans, pourront bénéficier des avantages de cette carte. A vous d'en profiter sans modération ! ...*

### → Voyages scolaires :

*Les enfants, dont les parents sont aussi en résidence principale sur notre commune, désirant effectuer un voyage d'études scolaires, sont invités à s'adresser à la Maison des Services au Public (MSAP) pour éventuellement bénéficier d'aide et en faire la demande.*

## TRANSPORT SCOLAIRE :

*Nous rappelons aux parents que le transport scolaire est un service gratuit à utiliser au maximum afin de pouvoir maintenir ce moyen de locomotion et éviter ainsi un afflux important de véhicules aux abords de l'école...*

*Il est également demandé de respecter les consignes de sécurité demandées par l'accompagnatrice en application du document signé des parents.*

*MERCI de votre compréhension.*

⇒ Vente de pâtisseries : *Le 18 novembre 2018, l'Association des "Courtes Pattes" organise une vente de pâtisseries à la sortie de l'église. Le produit permet aux enfants de bénéficier de loisirs tels que des voyages découvertes ou autres activités... Merci pour cette association d'y participer.*



## Activités Périscolaires du Mercredi :

*Suite au changement du rythme scolaire et pour maintenir une activité le mercredi, la CCME a décidé d'établir 3 pôles d'accueil sur le territoire de la communauté de communes : hors périodes de vacances et transport non assuré. Possibilité vous est offerte de déposer les enfants à l'un de ces 3 pôles. Les heures d'ouvertures sont les suivantes :*

*Temps relais / Heures Matin / Repas / Temps Après-midi / Temps relais*

*⇒ St Barthélémy : 7h30/9h 9h/12h 12h/13h30 13h30/17h30 17h30/18h30*

*⇒ Faucogney : 13h30/17h30*

*⇒ Servance : 13h30/17h30*

*Les activités organisées par les FRANCAS auprès desquels vous pouvez demander le planning des mercredis à venir, sont diverses et variées à thèmes récréatifs, sportifs, culturels. De quoi occuper et intéresser les jeunes ! La charge financière pour les parents est fonction du Q.F. (quotient familial)... La commune participe également au prorata du nombre de participants.*



# **\*\* COMMEMORATION PATRIOTIQUE \*\***

**Dimanche 11 novembre 2018 :**

Cette année, nous commémorons le **100<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE** de l'Armistice de la Guerre 1914-1918 :

**A cette occasion, une exposition est organisée à la mairie, aux heures d'ouverture, entre le 11 et le 18 novembre 2018 :**

**De nombreux objets ayant appartenu à des soldats de notre commune, ainsi que du matériel datant de cette époque seront exposés.**

**Une visite s'imposera ! ...**

Merci à toutes les personnes qui ont préparé cette exposition.

Quarante deux victimes à Haut du Them, cinq à Château Lambert "**Morts Aux Champ d'Honneur**", dont le nom figure sur chacun des monuments, ont endeuillé nos villages respectifs .à l'époque Que de familles marquées, traumatisées par cette première guerre mondiale ! Nous devons leur rendre hommage au nom de notre **LIBERTE**.

L'office religieux étant célébré à Melisey, notre emploi du temps ne nous permet pas de nous y rendre. Le programme se déroulera donc comme suit :

9 h 45 : Rassemblement devant l'église pour se rendre à **Château Lambert :**

**10 h 00 : Cérémonie au Monument aux Morts**

Dépôt de gerbe,

Appel des morts 1914-1918,

Salut aux porte-drapeaux,

Verre de l'amitié offert par les Anciens Combattants à l'Auberge des Sources, puis retour à notre village...

**11 h 00 : Sonnerie de cloches dans toutes les églises de France,**

**11 h 15 : Cérémonie officielle au Monument aux Morts**

Dépôt de gerbe,

Appel des morts,

Lecture du message du ministre des anciens combattants,

Salut aux porte-drapeaux,

Verre de l'amitié offert par le maire à la Maison de Services Au Public.



## **Dimanche 18 novembre 2018 :**

**Nous célébrons le 74<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de notre commune  
survenue le 24 novembre 1944...**

8 h 45 : ⇒ **Sonnerie de cloches**, (*renouvelée à 9 h15 et 9 h 45*),

9 h 00 : Rassemblement devant l'église pour départ vers la Croix du Harderet...

9 h 15 : ⇒ **Cérémonie à la Croix**, puis *retour au centre du village*,

10 h 00 : Office en notre église à la mémoire entre autres des victimes civiles de la guerre 39-45, avec la participation de l'Harmonie de Ramonchamp,

11 h 05 : Mise en place du **défilé** de l'église au monument par la boulangerie selon le protocole :

*Groupe des Partisans,  
la Ramoncenaise,  
les Porte-Drapeaux, les pompiers,  
les enfants des écoles, la Municipalité,  
les Associations Patriotiques  
et la Population espérée très nombreuse...*

### ⇒ **Cérémonie au Monument aux Morts :**

Dépôt de gerbes : une par la Municipalité et  
une autre par le Souvenir Français,

Allocution de Mr le Maire avec appel des 8  
victimes civiles & 1 de Château Lambert : une bougie est déposée à chaque  
nom appelé,

Minute de silence,

Marseillaise chantée par les enfants,

Chant des Partisans par l'harmonie Ramoncenaise,

Remerciements aux Porte-Drapeaux,

Retour au Foyer Rural où sera servi le verre de l'amitié offert par le Maire.



**Merci d'honorer la mémoire de nos anciens disparus  
pour notre Liberté en participant nombreux à cette mani-  
festation du souvenir !**

### ***A vos Agendas Concert :***

***L'harmonie municipale "La Ramoncenaise" qui nous accom-  
pagne régulièrement au cours de notre cérémonie de la Libération,  
nous propose gratuitement un concert en notre Église le 25 novembre  
2018 à 15 heures.***

***Le verre de l'amitié suivra ce concert ...***

### **A noter : LES VŒUX DU MAIRE**

**seront présentés le samedi 19 janvier 2019 à 15 heures au  
Foyer Rural.**

## - TRAVAUX -

Après les vacances, les couleurs de l'automne et bientôt les fêtes de fin d'année.

### Voirie :

La deuxième partie de la voie communale N°2 de la "Come" du n°14, rue du Maillebourg à l'entrée de la route de la Fonderie, a été reprofilée avec la couche de bitume fluxé. La patte d'oie avec la route du Hucon a également été aménagée. Attention aux gravillons et à la vitesse !!

Sur la voie communale N° 4 au plat de la Pile du n° 30 au pont de la route du Fras, la chaussée a été entièrement reprofilée avec une couche de bitume fluxé, le fossé a également été créé.

Les panneaux de limitation à 30 km/h sont en place, la vitesse est limitée entre les deux ralentisseurs. Merci de respecter, le centre du village doit rester un endroit sécurisé pour le bien et la tranquillité de tous !!

Les travaux suite aux intempéries du printemps sur le secteur de la Pile ont débuté, les enrochements, réfections de route et dégorgements des ponts vont se poursuivre.



### Signalisation :

Le pont du chemin de la "Come" rejoignant "Les Zévaux" est limité à 12T ; les panneaux sont en place,

Des panneaux de direction et de numérotation sont en cours de livraison, ils seront mis en place dès réception.

### Bâtiments :

Les travaux pour la remise en état du logement de l'ancienne poste sont commencés ils vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

**CL**

### Eau :

Le décret préfectoral est toujours en vigueur concernant la sécheresse. La situation atmosphérique ne s'étant toujours pas améliorée, nous devons appliquer ce décret avec plus de rigueur pour éviter des mesures drastiques dans les jours ou mois à venir. Je compte sur votre solidarité car des endroits manquent sérieusement d'eau !

**HC**



## CARTE ÉLECTORALE



## CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

= **CMJ**

A la date limite du dépôt de candidature au 13 octobre 2018, 11 jeunes sur 33 se sont portés candidats : c'est un beau succès !

Ces élections, semblables à celles des adultes, auront lieu le **27 octobre 2018 de 14H à 17H30**. Deux listes sont proposées :

Une comportant 3 jeunes du **primaire de 8 à 11 ans**, pour 3 postes, il s'agit de :

GENEY Milo

HALM Rudy

LAMBOLEY Enzo

Chaque électeur peut garder les 3 noms ou rayer celui ou ceux qu'il ne choisit pas.

La **deuxième** liste comporte 8 jeunes de collèges, de lycées ou en apprentissage de **12 à 16 ans**, pour **4 postes à pourvoir**, ce sont :

GEHIN Célyan

GENEY Mayanne

HALM Jordy

LUTTRINGER Mattéo

MOUGENOT Charlène

SAILLEY Salomé

SOUVAY Camille

SOUVAY Gabriel

Chaque votant devra rayer les candidats qu'il ne choisit pas et ne **conserver que 4 personnes maximum**.

Les 4 candidats ayant obtenu le plus de voix seront élus "Conseiller Municipal Jeune" de la commune.

La réunion pour l'élection du "**maire jeune**" se tiendra le samedi **03/11/2018** à 14 H 30 en mairie. Une convocation sera adressée aux heureux élus !

**S V**

## \* Vie du Conseil Municipal \*

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 20 juillet 2018 pour délibérer sur les points suivants :

123. Pour l'aire de loisirs, place Albert Côme, demande de DETR (Dotation d'Équipement en Territoire Rural (petit skate-park, pumptrack, jeux d'extérieur) au taux de 35 % du montant H.T. ;

124. Acceptation de la convention avec le Centre de Gestion 54 pour la réalisation du RGPD et désignation du Délégué à la protection des données du CDG comme celui de la commune de Haut du Them - Château Lambert ;

125. Accord convention de fauchage des bords de toute avec SAILLEY Jonathan ;

126. Acceptation des frais NAP 2017-2018 École des Servance 2 900,42 ;

127. Création d'un Conseil des Jeunes, approbation du règlement intérieur : Élections prévues en octobre 2018 ;

128. Contrat d'accroissement d'activité au niveau technique : recrutement d'un agent technique pour le période du 1er août au 30 septembre 2018 ;

129. Convention pour création d'une réserve Incendie au lieu-dit La Pile, demande d'aide au Conseil Départemental et si possible DETR.

**Rappel :** Sur le site internet de la commune, vous pouvez consulter les comptes rendus du conseil municipal ainsi que la présente lettre d'information.

HC

### Voisinage :

*D'autre part, étant donné les réclamations faites en mairie, en ce qui concerne la divagation des chiens : est considéré comme "en état de divagation", tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver ou le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.*

**MERCI... HC**

### Déchetterie de Ternuay :

Lieu-dit "Ru Jeannot" (aux Étroitures) - 70270 Ternuay - ☎ 03 84 63 88 45 -

Mardi & Jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30 - Samedi : de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Déchetterie de Melisey : Rue du Cimetière - 70270 Melisey - ☎ 03 84 63 27 04 -

Lundi : de 13 h 30 à 18 h - Mercredi, Vendredi et Samedi : de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

*(Horaire d'été applicable du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre).*